

# Challenge Carole ARTAUD

**Samedi 1<sup>er</sup> Juin 2024**  
**de 14h00 à 20h30**



**A ROUANS**

***Salle omnisport***  
***rue Joseph Nau***

***Pensez à vous inscrire***  
***avant le mardi 28 avril***

## L'UFOLEP 44 organise Le Challenge Carole ARTAUD

**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 à ROUANS**  
Salle Omnisport rue Joseph Nau

1. L'UFOLEP 44 et sa commission tennis de table organisent une épreuve innovante intitulée « challenge Carole Artaud » en mémoire de cette militante de notre mouvement sportif laïc.
2. Cette épreuve se déroulera à **Rouans le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 de 14h00 à 20h30**.
3. Elle est ouverte aux titulaires d'une licence UFOLEP 2023/2024 en région Pays de La Loire âgés de 13 ans et plus (pour cette année).
4. Les engagements se feront par équipe de 2 joueurs avec un total de points (F.F.T.T.) de 2500 maximums. Les joueurs uniquement UFOLEP doivent se baser sur les points affectés lors des régionaux A.
5. Le déroulement du challenge se fera en 2 phases :
  - 5.1 Une phase de « brassage » où chaque équipe effectuera 3 rencontres contre des adversaires différents et par tirage au sort. A l'issue de cette phase, chaque équipe aura accumulé un total de points correspondant aux nombres de points marqués lors des 3 rencontres auxquels s'ajouteront des points bonus correspondants à 5 points par rencontre gagnée.

Une phase finale avec têtes de séries, correspondant aux classements de la 1<sup>ère</sup> phase ; en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes à l'issue de cette 1<sup>ère</sup> phase l'attribution des places se fera par tirage au sort.
6. Une rencontre oppose deux équipes, composées chacune de 2 joueurs (soit A.B contre X.Y).
7. Une rencontre se déroulera sur un total de 60 points de la manière suivante :

De 0 à 11	A contre Y
Jusqu'à 22	B contre X
Jusqu'à 33	A contre X
Jusqu'à 44	B contre Y
Jusqu'à 60	Double AB contre XY

Il sera autorisé une interruption de jeu de 1 minute maximum entre chaque tranche de jeu.  
Pour le double, un changement de côté se fera à 52 pts.

8. A l'issue de l'épreuve, il sera procédé à 3 classements distincts :

- **Classement final**
- **Classement mixte** : classement avec les seules équipes comprenant 1 masculin et 1 féminin
- **Classement inter-génération** : classement avec les seules équipes comprenant 1 jeune 14 à 16 ans et 1 adulte 17 ans et +

Une équipe peut être récompensée au maximum sur 2 classements différents à savoir :

- Classement final + classement mixte
- Ou classement final + classement inter-génération

9. Les engagements seront limités pour cette année à 24 **équipes maximum** dans l'ordre d'arrivée à l'UFOLEP 44. Si le nombre d'équipes engagé était supérieur à 24, la commission tennis de table se réserve le droit d'effectuer un ratio d'équipe par club.

**La date limite de réception des engagements est fixée au  
mardi 28 mai 20h00 à :**

[ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com](mailto:ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com)

**ATTENTION :**  
**la dernière journée des plateaux jeunes se déroulera  
le matin de ce tournoi dans le même gymnase**

**FORMULAIRE D'ENGAGEMENT  
Challenge Carole ARTAUD**

**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 - ROUANS  
de 14h00 à 20h30**

**Nom du club :** .....

**correspondant :** .....

<b>Nom de l'équipe</b>	<b>Joueurs 1 (nom et prénom)</b>	<b>Joueurs 1 (nom et prénom)</b>

**À retourner au plus tard le **mardi 28 mai 20h00** à :**

**[ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com](mailto:ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com)**